

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation : 26/03/2015

Date d'affichage : 27/03/2015

de la Commune de COGOLIN
Séance du Jeudi 02 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze et le deux avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSADE,

PRESENTS : Éric MASSON – Audrey TROIN – Régine RINAUDO – Rémy FÉLIX – Laëtitia PICOT – Pascal CORDÉ – Maria De Fatima FIANDINO – Aimé GARNIER – Patrick GARNIER – Jean-Jacques GABERT – Margaret LOVERA – Patricia BERENGUIER – Valérie ROBIN – Johan TOUCAS – Christelle DUVERNET – Jonathan LAURITO – Anthony GIRAUD – Jeanne LAURITO – Renée FALCO – Jean-François FARNET – Michel DALLARI – Patricia PENCHENAT – Frédéric LACOUR – Carole RUIZ – Malika OUAREZKI –

POUVOIRS : Élisabeth CAILLAT à Marc Etienne LANSAGE / Patrick CLAUDEL à Margaret LOVERA / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Sébastien MACREZ à Audrey TROIN / Marie-Ly GARCIA à Aimé GARNIER / René LE VIAVANT à Eric MASSON / Ernest DAL SOGLIO à Michel DALLARI /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2012/092 du 18 septembre 2012 relative à la refonte du régime indemnitaire des agents communaux dans les conditions prévues par la loi 84-53 du 26 janvier 1984 (article 88) et son décret d'application (décret n° 91-875 du 06 septembre 1991 modifié).

A compter du 1^{er} avril 2015, afin de reconnaître la pénibilité des nouveaux cycles de travail des agents de police municipale, il est décidé d'ajouter, dans la grille responsabilité, la notion de sujétion spéciale « weekend Police Municipale » au coefficient de 3 (pour mémoire, un coefficient de 9 avait été octroyé aux agents de police municipale exerçant leurs fonctions la nuit).

Les 10 critères de la seconde grille relative aux compétences et manière de servir restent inchangés.

N° 2015/073

MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE : SUJETION SPECIALE « WEEKEND POLICE MUNICIPALE »

N° 2015/073 :

modification du Régime Indemnitaire
Sujétion spéciale " WEEK-END POLICE MUNICIPALE "

Envoyé en préfecture le 10/04/2015
Reçu en préfecture le 10/04/2015
Affiché le 10 AVR. 2015
ID : 083-218300424-20150402-DEL2015_073-DE

Les autres modalités d'attribution de la délibération n° 2012/092 restent inchangées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'ajouter la notion de sujétion spéciale « weekend Police Municipale » au coefficient de 3 dans la première grille responsabilité à compter du 1^{er} avril 2015.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits à L'UNANIMITE.

Le Maire,



Marc Etienne LANSADE